

Explications relatives à l'ordre du jour

Assemblée ordinaire des investisseurs de la FWI du 19 mai 2021

Le conseil de fondation demande l'approbation de tous les points à l'ordre du jour.

Point 1: Prise de connaissance du rapport annuel 2020

Le rapport annuel 2020, avec les comptes de fortune et de résultat des groupes de placement et les comptes de la fondation, ainsi que le rapport de l'organe de révision, est disponible sur fwi-fondation.ch dans la rubrique Downloads ou en annexe.

Point 2: Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision figure dans le rapport annuel 2020 aux pages - 35- et -36-

Point 3: Approbation des comptes annuels 2020

Les comptes de la fondation figurent dans le rapport annuel 2020 aux pages -25- et -26-.

Point 4: Approbation de la demande relative à l'emploi du bénéfice résultant du bilan

La demande relative à l'emploi du bénéfice résultant du bilan figure dans le rapport annuel 2020 à la page -26-.

La demande prévoit d'utiliser le bénéfice résultant du bilan de CHF 573'259 comme suit:

CHF 100'000 Affectation aux réserves libres

CHF 473'259 Report à nouveau

Avec un bénéfice reporté de CHF 314'880 et un bénéfice annuel de CHF 258'379 pour l'exercice 2020, l'assemblée ordinaire des investisseurs dispose d'un bénéfice total de CHF 573'259.

Si l'assemblée ordinaire des investisseurs du 19 mai 2021 donne son accord, les réserves libres s'élèveront désormais à CHF 2'600'000.

En tant qu'«organisation à but non lucratif», la FWI continuera, dans les années à venir, de disposer d'un budget équilibré. La génération de bénéfices n'est pas une priorité absolue. L'objectif de la FWI est plutôt de fournir à ses investisseurs des groupes de placement avantageux et à leur répercuter les éventuelles réductions de coûts, ce qui devrait, au final, avoir un impact positif sur la performance.

Point 5: Octroi de la décharge au conseil de fondation et à la direction

Point 6: Réélection de membres du conseil de fondation

6.1. Le mandat de Monsieur **Roland Hohler** expire en 2021. Monsieur Hohler souhaite se représenter pour un nouveau mandat de trois ans. Monsieur Hohler est membre du conseil de fondation de la FWI depuis 2012 et il est son Président depuis l'assemblée des investisseurs 2019. Il siège également au sein de l'Investment Controlling Committee (ICC) de la FWI.

6.2. Le mandat de Monsieur **Kurt Ledermann** expire en 2021. Monsieur Ledermann souhaite se représenter pour un nouveau mandat de trois ans. Monsieur Ledermann est membre du conseil de fondation et Vice-président de la FWI depuis 2009. De plus il siège également au sein de l'Audit Committee (AC) de la FWI comme Président.

6.3. Le mandat de Monsieur **Martin Widmer** expire en 2021. Monsieur Widmer souhaite se représenter pour un nouveau mandat de trois ans. Monsieur Widmer est membre du conseil de fondation de la FWI depuis 2012. De plus il siège également au sein de l'Audit Committee (AC).

Point 7: Réélection de l'organe de révision

Si l'assemblée ordinaire des investisseurs donne son approbation, l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA sera confirmé pour un nouveau mandat d'un an (l'exercice 2021).